

**ECOPHYTO** 

# Bulletin de santé du végétal

# ARBORICULTURE FRUITIERE



du 27 juin 2023





Carpocapse: captures en baisse mais significatives

accouplements toujours très nettement favorisés

net allongement des durées d'incubations

Petite tordeuse des fruits : poursuite du pic de captures

**Eulia**: intergénération importante

<u>Capua</u>: baisse généralisée des captures <u>Pandemis</u>: niveaux de captures stables

<u>Sésie du pommier</u> : faible niveau de captures

Zeuzère : captures toujours significatives localement

Tordeuse rouge des bourgeons : captures toujours en hausse

Tordeuse verte des bourgeons : captures en baisse, mais plus fréquentes

Cossus gâte bois: nette augmentation des captures

Bupreste du poirier : conditions moins favorables désormais

Psylle du poirier: baisse de la colonisation

<u>Pucerons</u>: accalmie globale

**Pathologies** 

Oïdium: baisse de la colonisation

**Tavelure**: fin des contaminations primaires

dernières taches visibles

nouvelles sorties de taches sur feuillage et sur fruits

**Noyau: Pruniers—Cerisiers** 

Carpocapse des prunes : baisse relative des captures

Mouche de la cerise : captures toujours importantes et plus fréquentes



#### **RAVAGEURS**

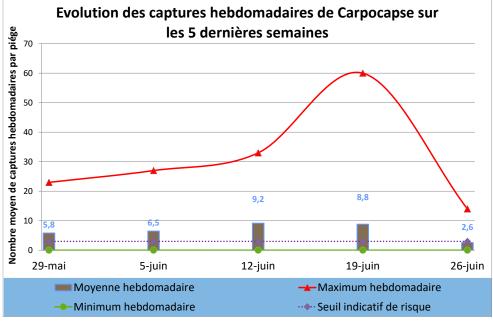
#### Carpocapse







FREDON Hd



#### Vol des adultes Etat des lieux en parcelles,

Le vol du carpocapse a été en baisse notable au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs du réseau de piégeage, à l'exception de celui du Hainaut. Les niveaux de captures ont été bien moindres localement.

Le niveau moyen de captures hebdomadaires est de 2,6 papillons par piège, au cours de la semaine dernière.

50% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit une nouvelle baisse de 12%.

#### Analyses de risques,

Les niveaux de captures du carpocapse des pommes et des poires ont été en baisse et sont repassés en dessous du seuil indicatif de risque à l'hectare en parcelle non confusée, sur l'ensemble du territoire, sauf sur le Hainaut et dans une moindre mesure sur la Soissonnais.

Une maitrise des éclosions de cette période est à envisager dans ce premier secteur.

À ce jour, les conditions climatiques sont et vont être favorables aux accouplements voir page 4.

#### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne couverture de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	10,0	1,0	7
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	1,0	7
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,5	13,5	7
Abbevillois (80-62)	10,5	2,3	7
Arrageois (62)	2,0	2,0	$\leftrightarrow$
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	5,0	0,0	7
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	20,2	0,0	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	6,3	4,5	7
Senlisien (60)	12,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha 4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha 5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha 6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha



#### Carpocapse

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL



#### Accouplements et pontes Etat des lieux en parcelles,

L'alternance des périodes chaudes et orageuses a permis le maintien de conditions très favorables au carpocapse avec des températures chaudes mais une atmosphère plus humide. De ce fait, l'hygrométrie qui pouvait faire défaut dans certains secteurs pour permettre les accouplements du carpocapse est désormais bien suffisante, mais reste le facteur limitant ponctuellement entrecoupant les larges plages d'accouplements possibles. En définitive, les accouplements du carpocapse des pommes et des poires sont possibles en tous secteurs, presque chaque jour.

#### Analyses de risques,

La situation est à très hauts risques au regard des possibilités d'accouplements. Dans les secteurs avec de forts taux de captures, les périodes d'incubation sont désormais à suivre de près, seul le Hainaut a véritablement été concerné par la problématique.

#### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis. Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques). période prise en référence pour le suivi des éclosions, d'autres dates de pontes sont possibles, cf. tableau.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	20/06/2023	21/06/2023	22/06/2023	23/06/2023	24/06/2023	25/06/2023	26/06/2023
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

dna : Données Non Accessibles, problème technique



#### Carpocapse



#### Incubation et éclosion des pontes Etat des lieux en parcelles,

Avec les températures chaudes des derniers jours, la durée des incubations en cours depuis le 11 juin ont été réduites et les éclosions ont enregistré une avance d'un à deux jours par rapport aux dernières prévisions. En revanche, la nette baisse des températures actuelles et les conditions moins chaudes annoncées par Météo France, ont pour conséquence un allongement de la durée des incubations pour les périodes d'accouplements à partir du 18 juin. Selon les dernières prévisions de Météo France, il faudra compter 1 à 2 jours de plus d'incubation jusqu'à éclosion.

Les potentiels premiers dégâts sur fruits sont donc désormais observables depuis une semaine dans les secteurs les plus précoces.

Il est très important de suivre attentivement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

	Périodes de pontes Date				Périodes	de	pontes	Date		
		issues des		es	(prévisionnelle) de	prévisionnelle) de		es d	es	(prévisionnelle) de
FREDON HdF	accouplements			ents	sortie des larves	FREDON	accou	plem	ents	sortie des larves
Flandre Maritime	du	11-juin	au	12-juin	25-juin		du 18-juir	au	19-juin	03-juil
(59)	du	18-juin	au	19-juin	2-juil.	Amiénois (80)	du 25-juir	au	26-juin	10-juil.
(59)	du	25-juin	au	26-juin	9-juil.		du -	au	-	
Flandre Intérieure	du	11-juin	au	12-juin	25-juin		du 11-juir	au	12-juin	25-juin
(59-62)	du	18-juin	au	19-juin	2-juil.	Thiérache (59-02)	du 18-juir	au	19-juin	03-juil
(39-02)	du	25-juin	au	26-juin	9-juil.		du 25-juir	au	26-juin	9-juil.
	du	18-juin	au	19-juin	2-juil.	Picardie Verte (80-	du 11-juir	au	12-juin	25-juin
Lille Sud (59)	du	25-juin	au	26-juin	9-juil.	60)	du 18-juir	_	19-juin	3-juil.
	du	-	au	-		00)	du 25-juir	au	26-juin	10-juil
	du	11-juin	au	12-juin	25-juin		du 11-juir	au	12-juin	24-juin
Montreuillois (62)	du	18-juin	au	19-juin	4-juil.	Neslois (80-60-02)	du 18-juir	au	19-juin	03-juil
	du	25-juin	au	26-juin	IC		du 25-juir	au	26-juin	10-juil.
	du	11-juin	au	12-juin	25-juin		du 11-juir	au	12-juin	24-juin
La Bassée (59)	du	18-juin		19-juin	2-juil.	St Quentinois (02)	du 18-juir	au	19-juin	3-juil.
	du	25-juin	au	26-juin	9-juil.		du -	au	-	
	du		au	19-juin	2-juil.		du 11-juir	au	12-juin	24-juin
Hainaut (59)	du	25-juin	au	26-juin	9-juil.	Laonnois (02)	du 18-juir	_	19-juin	03-juil
	du	<u> </u>	au	-			du 25-juir	au	26-juin	10-juil.
	du	11-juin	au	12-juin	25-juin		du 11-juir	au	12-juin	25-juin
Abbevillois (80-62)	du	18-juin	au	19-juin	3-juil.	Montdidérien (80-60)	du 18-juir	au	19-juin	3-juil.
	du	25-juin	au	26-juin	10-juil.		du 24-juir	au	25-juin	09-juil
	du	11-juin	au	12-juin	25-juin		du 18-juir	au	19-juin	03-juil
Arrageois (62)	du	18-juin	au	19-juin	4-juil.	Soissonnais (60-02)	du -	au	1	
	du	25-juin	au	26-juin	IC		du -	au	1	
	du	10-juin	au	11-juin	23-juin		du 11-juir	au	12-juin	23-juin
Cambrésis (59)	du	18-juin	au	19-juin	2-juil.	Senlisien (60)	du 18-juir	au	19-juin	02-juil
	du	25-juin	au	26-juin	9-juil.		du 25-juir	au	26-juin	IC
	du	18-juin	au	19-juin	2-juil.		du 10-juir	au	11-juin	22-juin
Avesnois (59)	du	25-juin	au	26-juin	9-juil.	Omois (02)	du 18-juir	au	19-juin	4-juil.
	du		au	-			du 25-juir		26-juin	10-juil
IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions										

IC: Incubation en cours: délai prévisionnel supérieur aux prévisions

AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires Cydia pomonella » ou en suivant ce lien.

Biocontrôle:





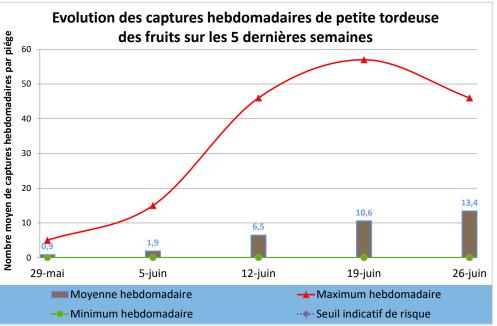
#### Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.





Adultes





#### Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la petite tordeuse des fruits s'est de nouveau intensifié en région au cours de la semaine dernière. Des niveaux de captures toujours significatifs ont été enregistrés dans plusieurs secteurs de la région notamment sur l'Arrageois, la Thiérache ou encore l'Abbevillois. En moyenne sur la semaine dernière ne nombre de captures a été de 13,4 papillons par piège. Sur la période, 81% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit une augmentation de 16%.

#### Analyses de risques,

Dans les parcelles à fort historique et avec des niveaux de captures importants, comme sur l'Arrageois ou l'Abbevillois, la période est à hauts risques et doit être prise en compte dans le raisonnement de protection des parcelles. actuellement un inter vol du carpocapse, la protection (directe) doit être envisagée spécifiquement contre la petite tordeuse.

#### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	19-juin	26-juin	Tendanc e /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	7,0	7,0	$\leftrightarrow$
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	4,0	7
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	8,5	3,0	7
Abbevillois (80-62)	16,0	19,0	7
Arrageois (62)	34,0	46,0	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	21,4	19,0	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	3,5	4,0	7
Senlisien (60)			
Omois (02)			

#### Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

#### Biocontrôle:





#### Eulia Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia sur les 5 dernières semaines Nombre moyen de captures hebdomadaires par piége 18 16 14 12 10 8 6 4 2.6 2.3 2 0,8 FREDON Hdl Adulte 0,7 Dégâts 0 Ponte 26-juin 29-mai 12-juin 19-juin 5-juin Moyenne hebdomadaire Maximum hebdomadaire ---Minimum hebdomadaire ·· • · Seuil indicatif de risque

#### Etat des lieux en parcelle,

Une très faible diminution des captures d'eulia a été observée au cours de la semaine dernière, dans la plupart des secteurs de la région . Sur la période, la moyenne des captures hebdomadaires est ainsi de 2,3 papillons par piège. Sur la période, 56% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une proportion de nouveau en hausse de 8% par rapport à la semaine précédente.

#### Analyses de risques,

L'interprétation est toujours aussi difficile à établir à ce stade au regard des conditions climatiques de l'année en région. Les niveaux de captures de la semaine dernière laissent tout de même à penser à la fin du vol de première génération importante et à l'émergence future d'un second vol d'eulia. En définitive, il convient de rester très attentif au piégeage de la semaine à venir qui permettra de confirmer la tendance.

#### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est à réaliser afin d'obtenir un monitoring précis, et déceler au plus tôt le vol de deuxième génération.

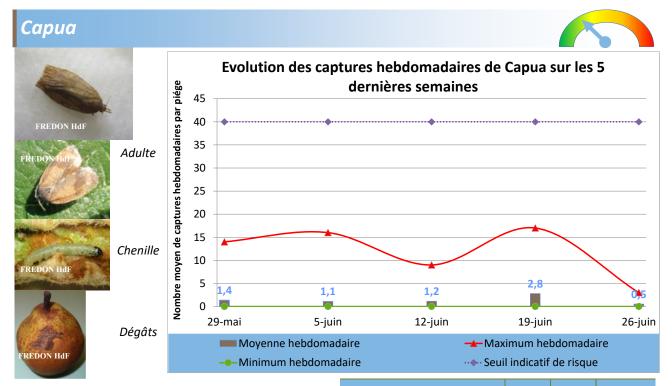
Les individus de première génération n'engendrent en général de dégâts que sur les feuilles, mais leur évaluation permet de se préparer au vol de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	2,0	7
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0	3,0	$\leftrightarrow$
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,5	0,0	7
Abbevillois (80-62)	2,0	1,0	7
Arrageois (62)	4,0	1,0	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	8,0	0,0	7
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,3	8,7	71
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	1,0	1,0	$\leftrightarrow$
Senlisien (60)	11,0		
Omois (02)			

#### Seuil indicatif de risque :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Pour le second vol, 15 captures par semaine (seuil validé en Italie) **Biocontrôle :** 





#### Etat des lieux en parcelles,

Les captures de capua ont connu une baisse en région au cours de la semaine dernière, avec une moyenne régionale de 0,5 papillon par piège, baisse observée dans l'ensemble des secteur à l'exception de celui du Hainaut, en très légère hausse.

Sur la période, 36% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une baisse de 14 points.

#### Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a cependant été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

#### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,0	7
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	2,0	71
Abbevillois (80-62)	2,0	0,0	7
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	6,0	0,7	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Senlisien (60)	3,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

40 captures sur une durée de 7 jours

<u>Biocontrôle :</u>



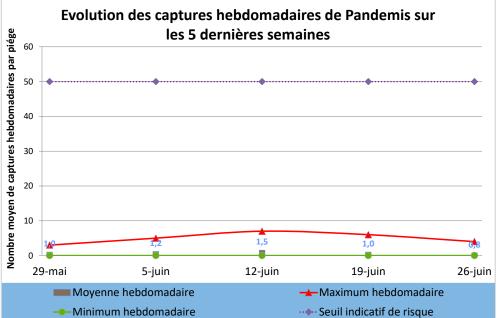
#### **Pandemis**





Adultes Dégâts





#### Etat des lieux en parcelles,

Les captures de Pandemis ont été stables et faibles sur la région au cours de la semaine dernière.

Sur la semaine la moyenne des captures a donc été de 0,8 papillon par piège.

Sur la période, 44% des parcelles du réseau de piégeage régional n'ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse de 8%.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

#### Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière, attention à bien prendre en compte le cumul sur 18 jours.

#### Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place.

De même, poursuivez le monitoring avec les pièges à phéromone afin d'affiner la gestion des risques.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	19-juin	26-juin	Tendanc e /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	$\leftrightarrow$
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	1,0	1,0	$\leftrightarrow$
Arrageois (62)	6,0	4,0	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
0 100			

#### <u>Seuil indicatif de risque :</u>

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

<u>Biocontrôle</u>



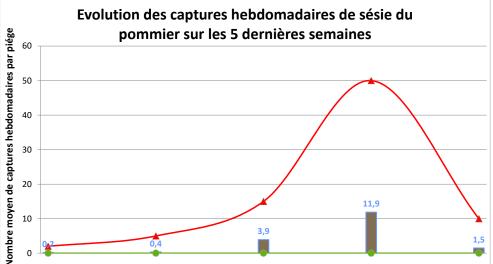


26-jui

#### Sésie du pommier







12-juin

19-juin

→ Maximum hebdomadaire

·· Seuil indicatif de risque



#### Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier a nettement été moins visible la semaine passée avec des niveaux de captures en forte baisse, sur la plupart des secteurs à l'exception de celui de Flandre Maritime.

29-mai

5-juin

Moyenne hebdomadaire

--- Minimum hebdomadaire

Sur la période, 42% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une nette baisse de 33% des parcelles du réseau.

#### Analyses de risques,

La situation est actuellement d'un plus faible risque que précédemment.

#### Gestion des risques,

Pensez à renouveler, les pièges alimentaires dans les parcelles à forts taux de captures les semaines précédentes et après les fortes chaleurs, afin de maintenir leur potentiel d'attractivité. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	19-juin	26-juin	Tendanc e /S-1
Flandre Maritime (59)	3,0	10,0	7
Flandre Intérieure (59-62)	10,0	0,0	7
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	12,0	0,0	7
Abbevillois (80-62)	14,0	2,0	7
Arrageois (62)	18,0	2,0	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	29,7	0,0	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	$\leftrightarrow$
Senlisien (60)			
Omois (02)			

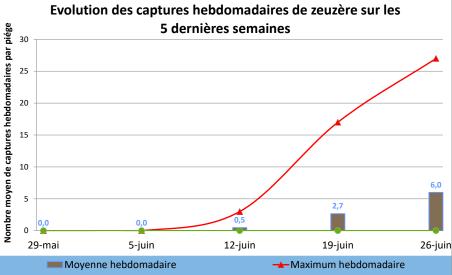
#### Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles, 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans



---Minimum hebdomadaire

# Zeuzère FREDON HAF Adulte



# FREDON HdF

#### Etat des lieux en parcelles,

Les captures de zeuzère ont été en très nette augmentation dans de nombreux secteurs du réseau régional de piégeage au cours de la semaine de très fortes captures ont ainsi été enregistrées dans le Neslois, l'Abbevillois, et dans une moindre mesure en Flandre Intérieure. En définitive, la moyenne hebdomadaire a été de 6,0 papillons par piège sur la période, allant jusque 27 individus.

Au cours de la semaine écoulée, 50% des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse de 17%.

#### Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Les baisses des températures annoncées par Météo France devraient limiter les émergences dans jours à venir.

#### Gestion des risques,

Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles à la fois pour le monitoring et pour ceux destinés au piégeage massif.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	4,0	7
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,5	7
Abbevillois (80-62)	7,0	15,0	7
Arrageois (62)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	4,5	1,0	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	8,0	27,0	7
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Senlisien (60)			
Omois (02)			

· · • · Seuil indicatif de risque

#### <u>Seuil indicatif de risque :</u>

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres



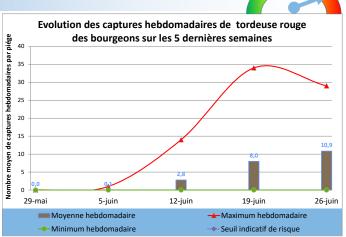
#### Tordeuse rouge des bourgeons

#### Etat des lieux en parcelles,

Les captures de tordeuse rouge des bourgeons ont été de nouveau en hausse au cours de la semaine passée. Localement, les niveaux de captures ont été de 29 papillons par piège et par semaine pour une moyenne de 10,9 papillons.

Sur la période, 71% des parcelles du réseau de

Sur la période, 71% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une hausse de 16%.



#### Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la

gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

#### Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place à ce jour.

#### Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

#### <u> Biocontrôle :</u>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

#### Tordeuse verte des bourgeons

#### Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été en baisse au cours de la semaine dernière. Localement, des niveaux allant jusque 10 papillons par piège et par semaine ont été enregistrés, pour une moyenne de 5,3 papillons sur le réseau régional.

Sur la période, en revanche 100% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur soit une baisse relative de 50 points.

# 

#### Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

#### Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place à ce jour.

#### Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

#### <u> Biocontrôle :</u>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

BULLETINDE SANTÉDUVEGÉTAL ÉCOPHYTO

Bulletin N°24 du 27 juin 2023

page 11

В

#### Cossus-Cossus



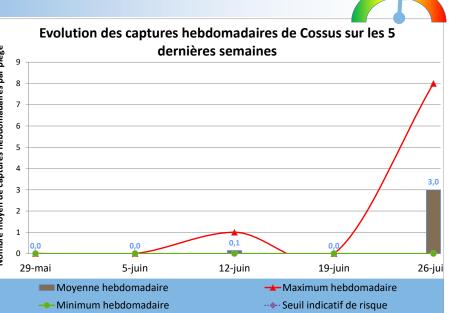


Des captures plus significatives de cossus ont été enregistrées au cours de

la semaine dernière. Des niveaux allant jusque 8 papillons ont été enregistrés en Flandre Maritime.

#### Analyses de risques,

Le niveau de population est significatif dans un des secteurs sensible de la région. La vigilance est donc



de rigueur actuellement.

#### Gestion des risques,

Dès les premiers signes d'infestation d'une le piégeage massif (10p/ha) est parcelle, relativement efficace.

#### Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

#### Agrilus ou bupreste du poirier

Au regard des prévisions climatiques de Météo France, les conditions jusque la fin de semaine dernière étaient plus que propices à ce ravageur thermophile. Au regard des prévisions de Météo France, les prochains jours sont considérés comme à un niveau de risque plus faibles et pourraient voir l'émergence des adultes s'estomper.

Un suivi régulier des traces d'activités doit néanmoins se poursuivre afin d'évaluer l'impact et la présence du ravageur, surtout en parcelles sensibles. L'objectif est de dénombrer les galeries et orifices caractéristiques d'émergence. Les faces exposées au soleil seront les zones d'observations principales. Ce recensement permet d'obtenir des informations sur l'importance de la dynamique de population, et les périodes d'activités permettant de L'agrilus est un coléoptère d'une taille à l'état lutter contre les adultes.

Les plantes hôtes du bupreste telles que : sorbier, allongée et sa couleur dominante est cuivre. aubépine, rosacées en général... seront limitées Rappel de la biologie complète du ravageur dans le dans les abords de la parcelle.

Adulte de bupreste Galerie sinueuse surmontée d'un orifice d'émergence après écorçage

adulte de 7 à 10 mm. Il a une forme étroite et

la fiche technique.

#### Seuil indicatif de risque :

1 individu à raison du contrôle de 50 arbres



#### Psylles du poirier

#### Etat des lieux en parcelles,

Aucun signalement n'a été enregistré au cours de la semaine concernant le ravageur dans les parcelles suivies comme celles de l'Arrageois.

Le développement d'une faune auxiliaire plus présente semble porter ses fruits sur les niveaux de colonisation.

#### Analyses de risques,

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles

avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables se et distinguent par leur coloration.

D'un jaune-clair aux deux premiers stades, Psylle adulte les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



d'une coloration jaune claire.

Plusieurs types de dégâts sont occasionnés par les psylles. Certains sont le fruit du comportement

nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqures sur les pousses. Ces dernières engendrent une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont



Œufs de psylle



l'œuvre des adultes et des formes larvaires. Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine. Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles, bourgeons tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non-commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

#### Gestion des risques,

L'évaluation portera sur l'observation de 100 pousses. En raison d'un échelonnement des éclosions et de la succession des génération, ces observations se feront avec une fréquence d'une dizaine de jours.

L'excès de végétation est un des principaux facteurs favorisant ce ravageur. Maintenir un équilibre entre végétation et production est donc primordial. Raisonner la fertilisation azotée, opérer une taille en vert sont des éléments à prendre en compte dans la stratégie.

Le psylle est doué d'une forte mobilité, en cas d'intervention, celle-ci se réalisera sur l'ensemble des parcelles pour éviter les recolonisations.

Plusieurs prédateurs naturels influent très fortement sur la maîtrise des populations de psylle. Les anthocorides, syrphes et chrysopes sont parmi les prédateurs les plus efficaces contre ce ravageur. Préserver ces auxiliaires est la première des mesures à prendre pour lutter contre le psylle en adaptant le programme phytosanitaire.

#### Seuil indicatif de risque :

10% de pousses colonisées par au moins une forme mobiles (adulte ou larve) de mai à juin 40% de pousses colonisées par au moins une forme mobiles (adulte ou larve) en fin d'été Biocontrôle:





#### **Pucerons**

Puceron cendré: les niveaux de colonisation des pousses par le puceron cendré ont été en net recul dans les secteurs sensibles au cours de la semaine dernière et plutôt stable ailleurs. Attention au caractère plus poussant de la végétation avec le retour des précipitations qui risque indirectement la colonisation.



de favoriser

Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère ont été globalement en baisse sur les secteurs ayant fait l'objet d'un suivi la semaine dernière.



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



No de la constante de la const	Evolution de la colonisation par le l puceron cendré sur pousse		Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse			
	19-juin	26-juin	Tendance /S-1	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5			2,0		
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	14,0	1,3	7			
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	7	2,0	1,0	7
Arrageois (62)	4,5	3,0	7	1,5	1,0	7
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	3,3	0,0	Ŋ			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	1,5	1,0	И			
Senlisien (60)						
Omois (02)						



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

#### Seuil indicatif de risque :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons:	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%



#### **Pathologies**

#### **Oïdium**





#### Etat des lieux en parcelles,

Les contaminations par l'oïdium ont été en baisse la semaine dernière malgré des conditions climatiques *a priori* favorables à la maladie.

À l'exception du secteur du Soissonnais, les niveaux de contaminations ont enregistré une baisse du nombre de pousses contaminées.

Sur la période, 55% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence de la maladie, soit une diminution de 16%.

#### Analyses de risques,

Les dépassements de seuil ont été uniquement enregistrés dans le secteur du Soissonnais au cours de la semaine dernière. La régulation de la maladie semble avoir été efficace dans les autres secteurs.

#### Gestion des risques,

Cette problématique est désormais à raisonner spécifiquement, attention aux températures extrêmes actuelles qui limitent l'emploi de certaines solutions.

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste la première des solutions à appliquer et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Les conditions orageuses à venir devraient favoriser la maladie directement et indirectement (pousse végétative, seule sensible à la maladie).

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium					
	19-juin	26-juin	Tendance /S-1			
Flandre Maritime (59)	1,3	1,0	7			
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	13,7	0,7	٧			
Abbevillois (80-62)	0,0					
Arrageois (62)	2,7	1,7	٧			
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)	15,0					
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	4,7	3,3	٧			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	11,0	20,0	7			
Senlisien (60)						
Omois (02)						

#### Seuil indicatif de risque:

5% de pousses contaminées /100 pousses.

#### Biocontrôle:



#### **Tavelure**



#### Situation en parcelles

Les contaminations primaires sont désormais terminées sur l'ensemble du territoire, en effet, selon la modélisation, les dernières taches issues des dernières périodes de contaminations à risques sont à présent visibles en parcelles.

#### Analyses de risques

Dans les parcelles indemnes de taches, les risques de contaminations secondaires sont nuls.

En revanche, dans les parcelles avec taches issues des contaminations primaires, un risque de contaminations secondaires (repiquages) sera effectif à chaque nouvel épisode pluvieux jusque la récolte.

#### Gestion des risques

Il convient désormais de réaliser des notations fines et précises en cet fin de période de contaminations primaires pour évaluer la situation en parcelles. L'objectif de ces notations sera d'apprécier (par groupe de sensibilités) la qualité de protection apportée lors des contaminations primaires.

Si aucune tache n'est observée, la protection pourra être levée sur les variétés concernées. En revanche, en cas de présence de taches une protection devra être apportée avant chaque épisode pluvieux annoncé. Attention, au raisonnement de votre stratégie car la distance capable d'être parcourue par des conidies peut excéder 20m.







Retrouvez toutes les explications des tableaux tavelure dans la fiche « OAD : Modèle Melchior Les tavelures du pommier et du poirier Venturia inaequalis, Venturia pirina » ou en suivant ce lien.

#### Biocontrôle:





#### Tavelure en parcelles



#### Etat des lieux en parcelles,

Les taches issues des périodes à hauts risques du début du mois de juin sont désormais bien visibles. Les niveaux de contaminations ont été en hausse au cours de la semaine dernière.

Les premiers symptômes sur fruit s ont été observés dans plusieurs secteurs comme sur l'Arrageois, La Bassée et le Hainaut.

Actuellement selon la modélisation les taches apparaissant sont issues des périodes à risques du début à la mi-juin.



	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure		Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure			
	19-juin	26-juin	Tendance /S-1	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,3	1,0	7	0,0	0,0	$\leftrightarrow$
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	$\leftrightarrow$			
Abbevillois (80-62)	1,0	1,0	$\leftrightarrow$	0,0	1,0	7
Arrageois (62)	2,0	2,3	7	0,0	0,3	7
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	1,3	2,7	7			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	3,5	5,0	7	20,0	20,0	$\leftrightarrow$
Senlisien (60)						
Omois (02)						

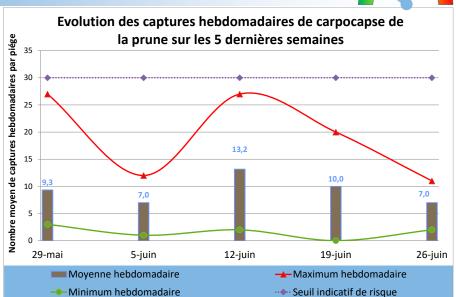
#### **Prunes**

#### Carpocapse de la prune



Chenille et adulte





#### Etat des lieux en parcelles,

Une légère baisse des captures du carpocapse des prunes a été enregistrée une nouvelle fois en région au cours de la semaine passée sur la quasi-totalité des secteurs à l'exception de ceux de la Thiérache et du Neslois.

Sur la période, la moyenne régionale a été de 7,0 papillons par pièges.

La présence du ravageur a en revanche été enregistrée au cours de la semaine dernière dans 100% des parcelles du réseau de piégeage, soit un niveau en hausse de 14%.

#### Analyses de risques,

À ce jour, tous les secteurs restent éloignés du seuil indicatif de risque.

#### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	19-juin	26-juin	Tendanc e /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	16,0	2,0	7
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	5,0	$\leftrightarrow$
Abbevillois (80-62)	20,0	11,0	7
Arrageois (62)	19,0	5,0	7
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	10,0	7
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	4,0	9,0	71
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	6,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

#### Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours

#### Biocontrôle:

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

BULLETINDE SANTÉDUVEGÉTAL

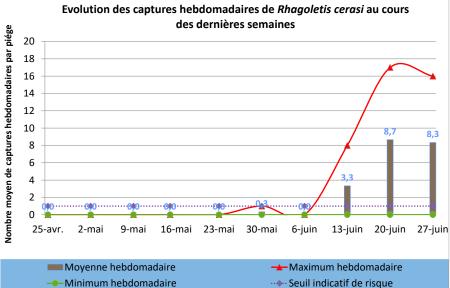
В

#### **Cerises**

### La mouche de la cerise

#### Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de captures de la mouche des cerises ont été stables et importants au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs du réseau de piégeage régional. Sur la période, la moyenne des captures hebdomadaires a été de 8,3 mouches par plaque, concernant 75% des sites.



#### Analyses de risques,

Les températures chaudes ont favorisé les émergences de la mouche des cerises, ce qui

devrait être un peu moins vrai la semaine à venir. La période de maturité étant désormais bien entamée la période est cependant toujours à très hauts risques sur la région.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur pupe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.



Mouche de la cerise au stade adulte (K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

#### Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison.

# Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.



BULLETINDE SANTEDUVEGÉTAL ÉCOPHYTO

1

V

2

**L** 

1

V

5

11

**L** 

2

V

5

V

**Oïdium** 

Tendance

**Carpocapse Prune** 

Tendance

3

V

10

7

9

7

20

7





## Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir selon le <u>CALENDRIER</u>, le renouvellement des capsules :

Petite tordeuse des fruits

Carpocapse des prunes



Pour les parcelles de cerisiers, n'oubliez pas le nettoyage des pièges chromatiques jaunes.





#### Informations pratiques

- ⊕Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <a href="Portail-lecophytopic">Portail-lecophytopic</a>
- **Solution** Solution Williams (Solution) Willia

#### Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- The state of the s
- **⊗**http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html
- Shttp://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/

Action pilotée par le ministère chargé de de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : <u>Ludovic TOURNANT</u> - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la <u>DRAAF Hauts-de-France</u> et des <u>Chambre d'Agriculture Hauts-de-France</u>

